

THE
QUEBEC
GAZETTE.

LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, APRIL 6, 1769.

JEUDI, le 6 AVRIL, 1769.



V E N I C E, OCTOBER 15.

WE have received Advice, that the Bashaw of Bosnia has been obliged to abandon the first Posts which he took from the Montenegrins, and encamp in the Plain at the Foot of the Mountains. He has recalled the Officers he had sent to Catarro. It is reported that General Wurtzburg has received Orders to form a second Line of Defence to cover the Venetian Territory; and that several Barks are armed to guard the Gulph of Catarro, and all the neighbouring Coast, to prevent the landing of any Succours which the Montenegrins might receive by Sea.

Last Thursday, the Day on which the Nuncio presented to the Senate the last Brief from the Pope, Letters arrived from the Heads of the Religious Orders to Rome at the Heads of their respective Orders in the Republic of Venice, in which they represent, that in Spiritual Affairs they can depend upon no temporal Power whatever, and upon such Occasions can only conform to the Orders of the Pope.

October 29. The Montenegrins are not the only People who give Disturbance to the Porte. A large Body of Men are in Arms in Lower Albany, and great Numbers of Greeks have opposed the Turkish Dominion in the Morea. These Insurgents will, no Doubt, create a Diversion in Favour of the Russians.

November 5. According to the last Letters from Cattaro of the 31st of last Month, the Adventurer, Stephano Piccolo, has made his Appearance again, and his Partisans are more numerous and more attached to him than ever.

Naples, October 25. On the 20th of this Month 6000 of our Troops were put in March, in Order to assemble under the Command of Field Marshal Tschudi, in the Province of Aquila, on the Confines of the Pope's Territories, from whence they are to pass over to Rieti, and from there again into the Country of Ronciglione, while the Troops at Orbitello will take Possession of Castro. It is assured, however, that the Peasants of those Territories have declared, that they will murder every foreign Soldier that shall invade them, and that they will treat them as they formerly did the Spaniards and the Germans, with whose Blood they made their Rivers swell.

Vienna, November 5. The Court having received Advice that a Body of Russian Troops had pursued a Party of the Confederates into the Territories of Hungary, and killed a Part of them, the Prince of Kaunitz summoned Prince Gallitzin, the Russian Ambassador, and desired him to acquaint his Court, that their Imperial Majesties expected immediate Satisfaction for this Violation of their Territories.

Warsaw, November 7. Prince Martin Lubomirski, after having with his Adherents committed great Excesses in the Mountains of Hungary, has found Means to get a Manifesto posted up against several Churches at Cracow, inviting the Nation to a general Revolt, and assuring them of the Assistance and Protection of the Porte, in Virtue of a Treaty, which he pretends to have concluded for that Purpose. General Apraxin has caused the Manifesto to be pulled down, and has sent it hither to the Russian Ambassador.

November 9. Military Preparations are carrying on in Turkey with great Vigour. Troops are already assembled on the Side of Bulgaria, and a Body of 40,000 Men are encamped on the Frontiers between Choczim, Bender, and Oczakow.

The seditious Peasants of the Ukraine, have again assembled in Troops in some Places, and reduced to Ashes a Town seven Miles distant from Haman, and put the Inhabitants of the Place to the Sword.

Warsaw, November 19. The melancholy Situation to which most of the Provinces of this Kingdom are reduced by the Insurrection of so many thousand Confederates, represents a Prospect shocking to Humanity. Indeed, Lithuania and Little Poland begin to enjoy some Repose, which perhaps will be but of short Duration; but in Great Poland all Manner of Excesses are committed, though the Russians do all they can to prevent it. The Families of the Desidents who find an Opportunity to retire with Safety into other Countries, do not fail to embrace it, so that Depopulation is added to the other Evils we now suffer.

Confines of Italy, November 10. The present Situation of Affairs in Corsica appears to influence the Tranquility of Genoa. Great Dissentions are talked of there among the Members of the Senate, several of whom it is said, disapprove greatly of the Proceedings relative to that Isle. It was reported at Rome, according to Letters of the 5th of this Month, that on Account of the great Expenses of the War, France had demanded of the Republic, the Sum which the latter stood engaged for in Case of the Reversion of the Island, and that this Demand being laid before the Senate, great Debates ensued; that the Members who approved not of the Transaction, reproached those who had agreed to it very sharply, and that from Words they came to Blows, in which much Mischief was done.

Letters from Ferrara assure, that the Venetians and Turks having agreed together to attack, in concert, the Rebels in Dalmatia, the Turks began the Engagement, but with so much Precipitation, that the Venetians could not come up Time enough to second them, the Consequence of which was, that the Rebels beat the Turks, and that the Loss of the latter was very considerable.

Bastia in Corsica, in Possession of the French, Nov. 13. A few Days ago we had Advice, that Paoli had given Orders to Three-fourths of his Troops to provide themselves with Provisions for six Days March.

The 3d of this Month a Detachment of 200 of our Men marched to Chiefa Nera, in the District of Nebbio, and endeavoured to post themselves in the Convent of St. Peter, after they had turned out the Monks; but the Detachment had no sooner taken Possession, than the Corsican Captain Po-

V E N I S E, le 15 Octobre.

NOUS avons reçu avis que le Bacha de Bosnie avoit été obligé d'abandonner le premier poste qu'il avoit pris aux Montenegrins, et qu'il campe dans la plaine au pied des montagnes. Il a rappelé les officiers qu'il avoit envoyés à Catarro. On rapporte que le Général Wurtzburg a reçu ordre de former une seconde ligne de défense pour couvrir le territoire Venitien; et qu'on a armé plusieurs barques pour garder le golfe de Catarro et toutes les côtes voisines, pour empêcher le débarquement de tout secours que les Montenegrins pourroient recevoir par mer.

Jeudi dernier, jour que le Nonce présenta au Sénat le dernier Bref du Pape, il arriva des lettres des généraux des ordres religieux à Rome aux chefs de leurs ordres respectifs dans la République de Venise, dans lesquelles ils représentent, que dans les affaires spirituelles ils ne peuvent dépendre d'aucun pouvoir temporel que ce soit, et que dans cette occasion ils doivent uniquement se conformer aux ordres du Pape.

Le 29 Octobre. Les Montenegrins ne sont pas le seul peuple qui donne du trouble à la Porte, un grand corps de monde est en armes dans l'Albanie inférieure, et un grand nombre de Grecs s'est revolté contre la domination du Turc dans la Morée. Ces revoltes occasionneront sans doute une diversion en faveur des Russiens.

Le 5 Novembre. Selon les dernières lettres de Catarro du 31 du passé, l'aventurier Stephano Piccolo s'est encore montré, et ses partisans sont plus nombreux et plus attachés à lui que jamais.

Naples, le 25 Octobre. Le 20 de ce mois 6000 hommes de nos troupes se font mis en marche pour s'assembler sous le commandement du Feld-Maréchal Tschudi, dans la province d'Aquila, sur les frontières du territoire papal, de-là ils doivent passer le Rieti, et ensuite dans le pais de Ronciglione, pendant que les troupes d'Orbitello prendront possession de Castro. On assure cependant que les paisans de ces territoires ont déclaré qu'ils tueront tout soldat étranger qui les envahira, et qu'ils les traiteront comme ils ont fait ci-devant les Espagnols et les Allemands, du sang desquels ils ont fait enfler leurs rivières.

Vienna, le 5 Novembre. La cour aiant reçu avis qu'un corps de troupes Russiennes avoit poursuivi un parti de Confédérés dans le territoire de Hongrie, et en avoit tué une partie, le Prince de Caunitz avertit le Prince Gallitzin, Ambassadeur de Russie, et le pria d'informer sa cour, que leurs Majestés Impériales attendoient une prompte satisfaction de la violation de son territoire.

Varsovie, le 7 Novembre. Le Prince Martin Lubomirski, après avoir avec ses adhérens commis de grands excès dans les Montagnes de Hongrie, a trouvé moyen de faire afficher un manifeste à plusieurs églises de Cracovic, qui invite la nation à une revolte générale, et l'assure du secours et de la protection de la Porte, en vertu d'un traité qu'il prétend avoir conclu à ce sujet. Le Général Apraxin a fait arracher le manifeste, et l'a envoyé ici à l'Ambassadeur de Russie.

Le 9 Novembre. On fait des préparations de guerre en Turquie avec beaucoup de vigueur. Les troupes sont déjà assemblées du côté de la Bulgarie, et un corps de 40,000 est campé sur les frontières de Choczim, Bender et Oczakow.

Les paisans séditieux de l'Ukraine se font encore assemblés en troupes dans quelques places, et ont réduit en cendres une ville à sept lieues de distance de Haman, et en ont passé les habitans au fil de l'épée.

Le 19 Novembre. La triste situation à laquelle la plupart des provinces du royaume est réduite par le soulèvement de tant de milliers de Confédérés, présente un spectacle qui revolte l'humanité. Certainement la Lithuanie et la Petite Pologne commencent à goûter quelque repos, qui peut-être ne sera que de peu de durée, mais dans la Grande Pologne on commet toute sorte d'excès, quoique les Russiens fassent tout leur possible pour l'empêcher. Les familles des Dissidens qui trouvent l'occasion de se retirer en sûreté en d'autres pais ne manquent pas de prendre ce parti, si bien que la dépopulation se joint aux autres maux que nous souffrons maintenant.

Frontières d'Italie, le 10 Novembre. La situation présente des affaires en Corse semble influer sur la tranquillité de Gennes. On parle là de grandes dissentions parmi les membres du Sénat, dont on dit que plusieurs désapprouvent hautement les procédés touchant cette isle. On rapportoit à Rome, selon les lettres du 5 du présent, qu'à cause des grandes dépenses de guerre la France avoit demandé à la République la somme que cette dernière s'étoit engagée de paier au cas que l'isle retournât aux Genoïis, et que sa demande aiant été mise devant le Sénat, il s'en suivit de grands débats, que les membres qui n'approuvoient pas les transactions firent de vives reproches à ceux qui y avoient consenti, et que de paroles on en vint aux soufflets, qui occasionna beaucoup de desordres.

Des lettres de Ferrara assurent, que les Venitiens et les Turcs s'étant accordés d'attaquer ensemble les rebelles dans la Dalmatie, les Turcs avoient commencé le combat, mais avec tant de précipitation que les Venitiens ne purent venir en tems assez pour les seconder, dont la conséquence fut, que les rebelles battirent les Turcs, et la perte de ces derniers fut très considérable.

Bastia en Corse (occupée par les François) le 13 Novembre. Il y a quelques jours, nous eumes avis que Paoli avoit donné ordre aux trois quarts de ses troupes de se pourvoir de provisions pour six jours de marche.

Le 3 de ce mois un détachement de 200 hommes de nos gens marchèrent vers Chiefa-nera dans le district de la Nebbio, et tacherent de s'emparer du convent de St. Pierre, après en avoir chassé la moïnaille; mais à peine le détachement avoit pris possession, que le Capitaine Corse Polena arriva avec une force supérieure, et il s'en suivit une bataille au désavantage de nos gens,

Jena arrived with superior Forces, and a Battle ensued, to the Disadvantage of our People, Part of whom were killed, six Officers taken Prisoners, and the rest were obliged to retire with Precipitation. We this Moment hear that the Day before Yesterday the Corsican Troops had approached very near Oletta, and what gives Room to believe that there has been an Action, is, that several of our Soldiers have been brought wounded to this City.

New-Marche of Brandenburg, November 22. A Body of Men who call themselves Popish Confederates, having lately plundered a Mill, which several Dissidents had made their Assylum, near Callies, on the King of Prussia's Territories, his Majesty sent Lieutenant Norman with 30 Dragoons in Pursuit of them. This Officer overtook them in Schalucke, a little Town in Poland, immediately attacked them, and after a Skermish, which lasted half an Hour, he made 18 of them Prisoners, among whom were four Officers, and sent them under an Escort the 18th Instant to Fridberg.

Offen, in Hungary, November 14. We learn from Podolia, that 70,000 Russians were on their March towards Kiow, in Order to divide themselves into two Bodies, one of which is destined to reinforce the Troops of their Nation, and the other to observe the Motions of the Turks along the Frontiers of Russia. They add, that the latter cannot be assembled before next Summer; but that, according to what is given out in Turkey, their Army will then consist of 300,000 Men.

A Letter from Poland assures, that the Empress of Russia seems disposed to spare neither Troops nor Money; and that 80,000 Men are to penetrate into the Ottoman Empire before the Grand Signior is able to assemble his Forces.

Paris, November 21. A Report prevails here, that we had a second Check the 2d Instant in Corsica; that the Count de Coigny was made Prisoner; the Duke de Lauzun wounded; and that two Companies of the Regiment of Marines were left dead on the Spot.

November 25. The Reputation that General Paoli has acquired, makes every Body very desirous to get a Copy of a Letter which he wrote to the Sieur Beltaubzi, a Corsican, who had been his Secretary, and is now Secretary to the Marquis d'Arcambal; in which, among other Things, he says, That if he had the Direction of the Thunder, he would make use of it in Defence of the Lives and Properties of his Countrymen.

From the Banks of the Danube, Nov. 15. The Russians have left a Corps near Warsaw to cover the Royal Residence, and are going to form an Army of all their other Troops, excepting a few Detachments destined to give Chace to the Confederates.

Genoa, November 11. According to Letters from Marseilles and Toulon, they stop all Vessels, whether national or foreign, to transport Provisions and Battalions to Corsica.

L O N D O N, NOVEMBER 24.

The French Navy is now in a better Condition than at the breaking out of the late War. It is affirmed they can fit out from Brest, complete for Sea, upwards of thirty Ships of the Line, besides Frigates, Bombs, &c. in Proportion thereto, at a Month's Notice.—This excellent Regulation, it is said, is entirely owing to their Patriotic Minister the Duke de Choiseul, who is universally acknowledged at this Time the PITT of FRANCE.

In the Year 1747, the Spaniards declared War against Great-Britain, in Order to give France Leisure to prepare herself; the last Time France struck the first Blow, and Spain finished. It is now said, that while France is preparing, the Court of Spain is to amuse us with a Declaration of War, though perhaps it will not be a *Diverfion in their Favour*.

The Elector Palatine being in a declining Way, the Dutchies of Juliers and Bergues will be disputed by the King of Prussia; and France being engaged to guaranty that Succession to the reigning Duke of Deux-ponts, Successor to the Elector, who, in return, gives up his Dutchies in Alsace to France. This, most probably, will occasion a War on the Lower-Rhine.

Russia, Poland, and the Turks, are already embroiled; China and Tartary no less so; Hostilities seem beginning in Africa and the East-Indies. Query, How long will Great-Britain be out of the Scrape?

It is no more surprizing than true, that our good Friend and Ally the King of Sardinia consented to the French taking Possession of Corsica, for which he is to possess certain Provinces on the Borromean Lake, from the House of Austria; which seems rather confirmed by the late Marriage of the Duke de Chablais with one of the Arch-Duchesses.

December 1. His Royal Highness Prince William-Henry, his Majesty's third Son, and the Princess Royal, are under Preparation to be inoculated, under the Inspection of Pennel and Casar Hawkins, Esqrs.

By the last Letters from Petersburg an Account is received, that the Empress of Russia has lately been inoculated, under the Direction of Dr. Dimisdale, an English Physician; and the same add, that her Majesty was perfectly recovered, and that during the whole Time of Inoculation she was not confined one Day to her Chamber.—We think this ought to be told to the Honour of the Empress.—That in a Country where the Practice of Inoculation was unknown, the Empress suffered the first Experiment to be made upon herself; a noble Instance of her Majesty's great Resolution and Firmness of Mind, as well as an uncommon Attention to the Welfare of her People.

We hear that the Spaniards at the Havanna are very assiduous in purchasing several of the stoutest Bermudian-built Sloops, which are supposed to be intended for Privateers, as those Vessels are well known to be in general the best Sailers in the West-Indies.

December 3. We hear that by the heavy Rains which fell on Wednesday Evening, the Offices of the Earl of Shelburne's House in Berkeley-Square, were overflowed, and many other Houses there, and in Brudenell-Street, have suffered greatly. The Cellars of Mr. Irwin, Confectioner, at the Bottom of Hay-Hill, were seven Feet under Water.

December 6. The Consequence of the late heavy Rains appears in a dreadful Manner by the Flood which extended from Stratford, Northward, all over the Marshes for many Miles up the Sides of the River Lee. On Friday and Saturday the Stream ran through the Arches over the Road beyond Lee Bridge, in a Torrent like that at the Tail of a Mill; but on Sunday Morning it greatly abated, and by Eleven o'Clock the Ways were passable. On Saturday a poor Man, driving some Cows from the low Grounds in Hackney Marshes, was carried away by the Force of the Stream, and drowned in Lee River. The Inhabitants of Stratford, &c. had the Waters so high in their Houses, that they were obliged to have Scaffolds erected, by which, and the Use of Ladders, they got in at the Chamber Windows. In many Places the Stream ran so high that the Drivers of the Stages were obliged to open the Coach Doors to allow a Passage for the Water, the Weight of which would otherwise have overfet the Carriages. The Exeter Stage Coach, which set

dont une partie fut tuée, six officiers pris prisonniers, et le reste fut obligé de se retirer avec précipitation. Nous apprenons dans ce moment qu'avant-hier les troupes des Corfès s'étoient approchées fort près d'Oletta, et ce qui donne lieu de croire qu'il y a eu une action, c'est qu'on a amené dans cette ville plusieurs de nos soldats blessés.

De la Nouvelle Marche de Brandebourg, le 22 Novembre. Un corps de gens qui se font appeller Confédérés Papistes, ayant dernièrement pillé un moulin dont quelques Dissidens avoient fait leur azile, près de Callies, territoire du Roi de Prusse, sa Majesté a envoyé le Lieutenant Norman avec 30 dragons à leur poursuite. Cet officier les surprit à Schaleucke, petite ville en Pologne, les attaqua aussitôt, et après une escarmouche qui dura un demi heure, il en fit 18 prisonniers, parmi lesquels il y avoit quatre officiers, et les envoya sous escorte le 18 du présent à Fridberg.

Offen en Hongrie, le 14 Novembre. Nous apprenons de Podolie, que 70,000 Russiens étoient en marche vers Kiow, afin de se partager en deux corps, dont l'un est destiné à renforcer les troupes de leur nation, et l'autre à observer les mouvemens des Turcs le long des frontieres de Russie. L'on ajoute que ces derniers ne peuvent s'assembler avant l'été prochain; mais que selon le bruit qui court en Turquie, leur armée sera alors de 300,000 hommes.

Une lettre de Pologne assure, que l'Impératrice de Russie semble disposée à n'épargner ni troupes ni argent, et que 80,000 hommes doivent pénétrer dans l'empire Ottoman avant que le Grand Seigneur puisse rassembler ses forces.

Paris, le 21 Novembre. Le bruit se repand ici que nous avons eu un second échec le deux du présent en Corfè; que le Comte de Coigny a été fait prisonnier, le Duc de Lauzun blessé, et que deux compagnies du regiment de marines sont restées sur la place.

Le 25 Novembre. La réputation que le Général Paoli a acquise, fait que chacun est en vœu d'avoir une copie de la lettre qu'il a écrite au Sieur Beltaubzi, Corfès, qui a été son secrétaire, et qui est maintenant secrétaire du Marquis d'Arcambal, dans laquelle, entre autres choses, il dit, " que s'il avoit la direction du tonnerre, il en feroit usage pour la défense des vies " et des biens de ses compatriotes."

L O N D R E S, le 24 Novembre.

La marine Française est maintenant dans un meilleur état qu'à la déclaration de la dernière guerre. On assure qu'ils peuvent équiper à Brest, prêts pour la mer, plus de trente vaisseaux de ligne, outre les frégates, galiotes à bombes, &c. à proportion, moienant un mois d'avertissement.—Cet excellent règlement, à ce qu'on dit, est dû au Ministre patriotique le Duc de Choiseul, qui est universellement reconnu dans ce tems pour être le PITT de la France.

L'année 1747 les Espagnols déclarerent la guerre à la Grande-Bretagne, pour donner loisir à la France de se préparer: la dernière fois la France frappa le premier coup, et l'Espagne finit. On dit maintenant, que pendant que la France se prépare, la cour d'Espagne doit nous amuser par une déclaration de guerre, quoique peut-être ce ne sera pas une diversion en sa faveur.

L'Electeur Palatin étant sur son déclin, les duchés de Juliers et de Bergues seront disputés par le Roi de Prusse et la France, étant engagée de garantir cette succession au Duc régnant des Deux Ponts, successeur de l'Electeur, qui en retour se demet de ses duchés d'Alsace en faveur de la France. Ceci occasionnera probablement une guerre sur le bas Rhin.

La Russie, la Pologne, et la Turquie sont déjà en troubles, la Chine et la Tartarie ne le sont pas moins, les hostilités semblent commencer en Afrique et dans les Indes Orientales. Savoir combien de tems l'Angleterre en sera exempté?

Il n'est pas plus surprénant que véritable, que notre bon ami et allié le Roi de Sardaigne a consenti que la France prenne possession de la Corfè, pourquoy il doit posséder certaines provinces sur le lac Borromé de la part de la maison d'Autriche, ce qui semble encore confirmé par le dernier mariage du Duc de Chablais avec une des Archiduchesses.

Le 1 Decembre. Son Altesse Royale le Prince Guillaume Henry, troisième fils de sa Majesté, et la Princesse Royale, se préparent pour être inoculés sous l'inspection de Pennel et de Casar Hawkins, Ecuier.

Par les dernières lettres de Petersbourg on reçoit avis, que l'Impératrice de Russie a été dernièrement inoculée, sous la direction du docteur Dimisdale, médecin Anglois: et elles ajoutent que sa Majesté étoit parfaitement rétablie, et que pendant tout le tems de l'inoculation elle n'a pas gardé un jour la chambre.—Nous croions que l'on peut rapporter cela à l'honneur de l'Impératrice—Que dans un pays où la pratique de l'inoculation étoit inconnue, l'Impératrice souffrit qu'on fit la première expérience sur elle-même, noble preuve de la grande résolution de sa Majesté et de la fermeté de son esprit, aussi bien que de son attention peu commune au bien-être de son peuple.

Nous apprenons que les Espagnols à la Havanne sont fort exacts à acheter plusieurs des plus fortes chaloupes construites à Bermudes, que l'on suppose être destinées pour des corsaires, vû que ces vaisseaux sont bien connus pour être généralement les meilleurs voiliers dans les Indes Occidentales.

Le 3 Decembre. Nous apprenons que par la pluie violente qui tomba Mercredi le soir, les Bureaux dans la maison du Comte de Shelburne, dans Berkley-square, furent inondés, et plusieurs maisons de ce quartier, et de Brudnell-street ont souffert beaucoup. Les caves de Mr. Irwin, confiseur, au bas de Hay-hill, furent inondées de sept pieds.

Les conséquences de la violente pluie dernière paroissent d'une manière terrible, par l'inondation qui s'étend depuis Stratford vers le Nord, par dessus tous les marais, l'espace de plusieurs miles des cotés de la riviere de Lee; Vendredi et Samedi le courant traversa les arches sur le chemin derrière le pont de la Lee ainsi que le torrent d'un moulin, mais Dimanche le matin il diminua beaucoup, et à 11 heures on pouvoit passer par les chemins. Le Samedi un pauvre homme chassant des vaches des terres basses dans les marais d'Hacknay, fut emporté par la violence du courant et noyé dans la Lee. Les habitans de Stratford, &c. avoient l'eau si haute dans leurs maisons qu'ils furent obligés d'avoir des échaffaux, par le moien desquels et des échelles, ils allerent dans les chambres par les fenêtres. Dans plusieurs lieux le courant monta si haut que les conducteurs des voitures furent obligés d'ouvrir les portes pour faire passage à l'eau, dont le poids les eut autrement renversé. La voiture publique d'Exeter, qui partit hier le matin entre une et deux heures, de la cloche dans Friday-street, fut renversée par la violence des eaux en deça de Staines, et tous les passagers qui y étoient, nommément Mr. Foy, Mr. Lawrence, Mr. Coleman, Madame Tyrell et ses deux fils, furent noyés, avec quatre chevaux: le cocher, le laquais et un passager au dehors, furent sauvés, après avoir flotté plus d'une demie mile par l'impétuosité du courant.

out Yesterday Morning between One and Two from the Bell in Friday-street, was overtaken by the Violence of the Waters on this Side Straines, and all the inside Passengers, namely, Mr. Foy, Mr. Lawrence, Mr. Coleman, Mrs. Tyrell and her two Children, were drowned, together with four of the Horses: The Coachman, Guard, and one outside Passenger, were saved, after being driven more than a half a Mile by the Impetuosity of the Current. In St. George's Fields, Dr. Townshend's House and Gardens were overflowed, and a fine large Bear was drowned. Up the Thames, the Tide of Flood is so obstructed, and a fine large Bear was drowned. Up the Thames, the Tide of Flood is so obstructed, and a fine large Bear was drowned. Up the Thames, the Tide of Flood is so obstructed, and a fine large Bear was drowned.

ADVERTISEMENTS FOR SALE, A VENDRE,
LISBON SALT, and a few Casks of Muscovado Sugar. Apply to *Claude Chauveaux*, Cooper in the Lower-Town.
DUSEL de LISBONNE, et quelques Barriques de *CASSONADE*. On s'adressera à *CLAUDE CHAUVEAUX*, Tonnelier dans la Basse-ville.

ALL Those to whom **JAMES FLANAGIN**, late of Quebec Merchant, deceased, was indebted, are required to send in their Accounts to **THOMAS DUNN**, Esquire, **JEREMIAH DALY**, and **MICHAEL FLANAGIN**, Merchants, Executors of the said James Flanagan, in Order that they may be forthwith discharged. Such as were indebted to the said James Flanagan, at the Time of his Decease, are requested to make speedy Payment, to the said Executors, otherwise their Accounts will be put into the Hands of an Attorney.

TO BE LET, OR SOLD,
The House wherein the said James Flanagan lately dwelt, situate in the Lower-Town of Quebec: Likewise the House, and Ground thereto belonging, situate at St. Foix, near Quebec, known by the Name of the *Royal North American Coffee-House*. Enquire of the said **MICHAEL FLANAGIN**.

TOUS CEUX à qui JAKUES FLANAGIN, ci-devant Marchand à Québec, décédé, étoit redevable, sont requis d'envoyer leurs comptes à **Thomas Dunn**, Ecuier, **Jeremie Daly** et **Michel Flanagan**, Marchands, Exécuteurs du dit Jaques Flanagan, pour être acquittés au plutôt: Ceux qui étoient redevables au dit Jaques Flanagan au tems de son décès, sont priés de faire un prompt paiement aux dits Exécuteurs, autrement leurs comptes seront remis en main d'un Procureur.

A LOUER ou à VENDRE,
La maison où le dit Flanagan demouroit ci-devant, situate dans la Basse-ville de Québec. Comme aussi la maison et le terrain qui y appartient, situés à St. Foix, près de Québec, connus sous le nom de *Café Roial de l'Amérique Septentrionale*. A s'informer au dit **Michel Flanagan**.

JOHN LYMBURNER, informs all those who have hitherto favoured him with their Custom, that he is about to remove from the House he now lives in, adjoining to the Market-Place, in the Lower-Town, into that House at the Bottom of St. Peter's-Street, formerly occupied by **Mr. Alexander Mackenzie**. The Goods he has now on Hands he will sell off all this Month, at a very low Advance; they consist of fine and coarse Linens, Gulch Hollands, Cambricks, Mullins, Cotton Counter-pains, printed Cottons, some Furniture Patterns, India Dimities, Turkey Burdets, Jeans, strip'd Cottons, Blankets, Moltons, Bed Ticks, Camblets, Callimancoes, India Taffeties, Gold and Silver Laces, and Bindings, Thread and Blond Laces, fashionable Silks, Teas, white Wine Vinegar, Wines, some Dozens of Port in Bottles, Prunes, &c. &c.

JOHN LYMBURNER informe tous ceux qui l'ont jusques ici favorisé de leur pratique, qu'il est sur le point de sortir de la maison où il demeure maintenant joignant le marché de la Basse-ville, pour aller dans celle au bas de la rue St. Pierre ci-devant occupée par **Mr. Alexandre Mackenzie**.

Il vendra les marchandises qu'il a maintenant entre ses mains dans le courant de ce mois à un très petit avantage, consistantes en toiles fines de Hollande et d'Irlande, des grosses toiles, du cambrai, de la mouffeline, des cottons, des courtes-pointes, des toiles peintes, quelques garnitures pour des meubles, du basin des Indes, Burdets de Turquie, des cottons raies, des couvertures, des moltons, des couëtis de lit, des camélots, des callemandes, des taffetas des Indes, des gallons d'or et d'argent et du cordonnet, des dentelles de fil et de soie, des étoffes de soie à la mode, du thé, du Vinaigre de vin blanc, du vin, quelques douzaines de bouteilles de porter, des prunes, &c. &c.

TO be Sold, at the House lately in the Occupation of Mr. John Clark, in St. Lewis-Street, opposite the Recollets Church, on Tuesday next, at 10 o'Clock, a Quantity of Mahogany Logs, Planks and Boards, also black Birch and Pine Ditto, an Assortment of Carpenter's Tools, and some Household Furniture; taken in Execution by **JACOB ROWE, D. P. M.**
Quebec, 4th April, 1769.

TO THE PUBLIC.
A ROAD is opened from **SKENE'S-BOROUGH** Landing-Place, at the Head of South-Bay, in Lake Champlain, which leads to the Albany Road, near Fort Edward: New Bridges are thrown over all the Rivers and Creeks in this Road, so as to render it a very safe, easy, and convenient Way for Travellers to and from Canada. The Packet-Boat between St. John's, in the Government of Quebec, and Skene's-Borough, goes every Fort-night regularly, which makes a safe and speedy Passage, from one End of Lake Champlain to the other, certain. By this Route Lake George, and the Carrying-Place between the Two Lakes, are avoided, and the Distance between Montreal and Albany shortened.

AU PUBLIC.
Il y a maintenant un chemin de fait depuis la place où l'on débarque à Skenesborough au bout d'enhaut de la Baie du Sud dans le Lac Champlain, qui conduit jusqu'au chemin d'Albanie près du fort Edouard; on a construit de nouveaux ponts sur toutes les rivières et criques de ce chemin, tellement qu'on l'a rendu un chemin très sûr, très facile, et très commode pour les voyageurs pour aller et revenir de Canada. Le Paquet-bot entre St. Jean, dans le Gouvernement de Québec, et Skenesborough, traverse tous les quinze jours régulièrement, ce qui fait un passage sûr, prompt, et certain, d'un bout à l'autre du Lac Champlain. Par cette route on évite le Lac George et le portage entre les deux Lacs, et l'on abrège le chemin d'entre Montréal et Albanie.

Dans les champs de St. George la maison et les jardins du docteur Townshend furent inondés, ainsi qu'un beau gros ours noie. Sur la Tamise le cours des flots est tellement arrêté par les eaux d'une infinité de ruisseaux, que c'est avec la plus grande difficulté que les petits vaisseaux peuvent monter la riviere. Dans Berkshire plusieurs moutons et chevaux de la ferme Batti furent noies; les rives de la Kennet et de la Lodden font entièrement inondées; le pont de Burfield est entraîné par les eaux; une partie du pont de Twyford est abattue, et un grand nombre de gens est obligé d'abandonner les maisons; en un mot, tout paroît comme une mer. En Essex le négre de Guillaume Stapleton, Ecuier, de Danbury-hall, voulant traverser la riviere à cheval, près de Chelmsford, fut emporté par la rapidité du torrent; le valet et le cheval furent tous deux noies. Dans Suffolk la plupart des champs, prairies, &c. sont entièrement sous les eaux; on a loué près de mille hommes pour racommoder et élargir les chemins. Dans Nottinghamshire, à East-Retford, un voisin étoit obligé d'aider l'autre, portant des échelles, et les sauver par les fenêtres; les cris des pauvres femmes et des enfans étoient effroyables: les gens de métier qui demeurent près de la riviere ont souffert beaucoup dans leurs magasins, et l'on ne peut encore estimer la perte. Le courant vint sur le marché, mais heureusement personne ne perdit la vie. Sur le chemin du Nord la malle qui devoit arriver Samedi au matin, n'arriva que le Dimanche; et sur le chemin d'Occident les voitures furent retardées pendant plusieurs heures au pont de Cranford, Honslow-heath, Longford, Colnbrooke, &c. &c.

AVERTISSEMENTS.

A LOUER,
Au premier de Mai prochain,
DEUX Maisons appartenantes ci-devant à Monsieur Poncy: Il faut s'adresser à Madame Veuve **LA CROIX**, qui a seule le droit de les louer.
QUEBEC, le 4 Avril, 1769.
Veuve LA CROIX.

TO BE LET,
ON the first of May next, two Houses, formerly belonging to Mr. Poncy. Application to be made to Madame the Widow **LA CROIX**, who has the sole Right to rent them. — *Quebec, 4th April, 1769.* — **LA CROIX, Widow.**

BAILLAIRGE fait savoir au Public, qu'il a à Vendre un constitut de 4500 livres Tournois, appliqué sur la terre de Monsieur Dumont, située sur le chemin de Ste. Foix: ceux qui voudront l'acheter auront la bonté de s'adresser au dit Baillairgé, qui leur montrera le titre, et leur en fera une bonne composition. Il a aussi de bonnes plantées et de bons bordages à vendre; ceux qui voudront en acheter pourront s'adresser à lui à Québec, dans la Basse-ville, à sa maison au Sault-au-matelot.

Il a été perdue dans cette dernière incendie au Sieur Charles Cuenoud, Une MONTRE d'Argent à double boîte, faite à la Française, marquée en dedans *Prevot fils, à Genève*, sans numero, avec une petite pierre cramoisie, le quadrant émaillé, les aiguilles jaunes, la chaîne toute d'argent avec deux clefs l'une jaune et l'autre d'acier, et un petit coquillage, et point de cachet. Ceux qui l'auront font priés de la remettre au dit Charles Cuenoud ou aux Imprimeurs, de même que ceux à qui la dite Montre sera présentée pour être vendue, de la retenir et en donner avis.

Distric de Montréal, à Savoir:
EN vertu de plusieurs Writs de Venditioni exponas, émanés de la cour des Plaidoiries Communs, à moi adressés et remis, on exposera en vente à mon bureau, les jours suivants, les articles ci-après mentionnés, savoir:

Mercredi le 26 d'Avril prochain, une piece de terre située à Chambly dans le dit district, d'un demi arpent de front et de deux de profondeur, vis-à-vis la riviere de Chambly, borné d'un coté par Samuel M'Kay, Ecuier, et de l'autre par Jean Marie Gilbert, et par derrière par — Tesslerau; sur laquelle piece de terre il y a une bonne maison en bois, de 36 pieds de front et de trente de profondeur, une écurie, un four, et plusieurs autres commodités, ainsi qu'une cour et jardin bien enclôs; comme ainsi 2268 arpens de bois et de prés à faucher, situés au dit Chambly, inclûs dans la seigneurie de Mr. Beaulac; le tout appartenant ci-devant à François Lanoix, saisi et mis en exécution à la poursuite de Pierre Ducalvet, Ecuier.

VENDREDI le 28 d'Avril, une piece de terre située à St. Philip dans le dit district, de trois arpens de front et de 30 de profondeur, bornée d'un coté par Louis Baudien, et de l'autre par Laverrideau, et par derrière par St. Claude, avec une maison dessus de 22 pieds de front et 16 de profondeur, une grange et une écurie, ci-devant appartenant à François Primard, saisi et mis en exécution à la poursuite de Jaques Farguaison.

ET Mercredi trois de Mai prochain, une piece de terre située à la baie St. Antoine dans le dit district, contenant trois arpens de front et huit de profondeur, joignant d'un coté à Pierre le Fond, et de l'autre à François le Mair, bornée de front par — Lafresnier, et par derrière par les terres non concédées; appartenant ci-devant à François Gausselein, saisi et mis en exécution à la poursuite de Zacharie Macaulay.

N. B. Si quelques personnes ont des prétentions préalables sur quelque une des dites portions de terre et biens ci-dessus mentionnés, elles sont requises d'en informer par écrit le dit **E. G. GRAY** avant le jour de la vente. — Les ventes commenceront à quatre et finiront à cinq heures précises l'après-midi. — *Le 27 Mars, 1769.*

DISTRICT of MONTREAL, BY Virtue of several Writs of Venditioni Exponas, issued out of the Court of Common-Pleas, to me directed and delivered, will be exposed to Sale, at my Office, on the following Days, the several Articles hereafter mentioned, to wits:
On Wednesday the 26th Day of April next, a Lot of Land, situate at Chambly, in the said District, of half an Arpent in Front and two Arpens deep, fronting the River of Chambly, bounded on one Side by Samuel M'Kay, Esq; and on the other Side by Jean Marie Gilbert, and behind by — Tesslerau, on which said Lot of Land there is a good wooden House, 36 Feet in Front and 30 Feet deep, a Stable, an Oven, and several other Conveniences, also a Yard and Garden picketed round: Also 2268 Arpens of Wood and Hay Land, situate at Chambly aforesaid, inclûs by the Seigniory of M. Beaulac; the whole being late the Property of François La Noix, seized and taken in Execution at the Suit of **PETER DU CALVET**, Esquire.

ON Friday the 28th of April, a Lot of Land, situate at Saint Philip, in the District aforesaid, three Arpens in Front and 30 Arpens deep, bounded on one Side by Louis Ecaudien, on the other Side by Laverrideaux, and behind by Saint Claude, with a House thereon 22 Feet in Front and 16 Feet deep, a Barn and a Stable; late the Property of François Primard, seized and taken in Execution at the Suit of James Farquaison.

AND on Wednesday the 3d Day of May next, a Lot of Land, situate at La Baie Saint Antoine, in the District aforesaid, containing three Arpens in Front and 80 Arpens deep, joining on one Side to Pierre Le Fond, and on the other Side to François Le Mair, bounded in the Front by — La Fresnier, and behind by the ungranted Lands; being late the Property of François Gausselein, seized and taken in Execution at the Suit of **ZACHARY MACAULAY**.

N. B. If any Person or Persons have any prior Claim to any or either of the several Lots of Land and Premises above-mentioned, they are requested to give Notice thereof in Writing, to the said **EDWARD WILLIAM GRAY**, before the Day of Sale. — * * * The Sales to begin at 4 o'Clock and end at 5 precisely in the Afternoon. — *MONTREAL, 27th March, 1769.*

A VENDRE,
La maison dernièrement occupée par Mr. Jean Clark, rue St. Louis, vis-à-vis les Recollets, Mardi prochain à dix heures, une quantité de bois d'Acajou en pieces et planches de différente épaisseur, dito de bouleau et de pin noir, et un assortiment d'instrumens de charpentier et quelques meubles, mis en exécution par **JACOB ROWE, D. P. M.**
Quebec, le 4 Avril, 1769.

AS B. COMTE intends shortly to leave this Province, all Persons indebted to him are desired to make speedy Payment, or else their Accounts will be put into a Lawyer's Hand; as also all Persons, that have any Demands upon him, are desired to bring in their Accounts, in Order to be discharged.
QUEBEC, 29th March, 1769.

B. COMTE aiant deffein de quitter la province dans peu de tems, tous ceux qui lui doivent sont priés d'acquitter et solder leurs comptes promptement, autrement il fera dans la nécessité de remettre les dits comptes entre les mains d'un Procureur; et ceux qui ont quelque demande sur lui sont aussi priés d'apporter leurs comptes pour qu'ils soient acquittés.

WHEREAS the Partnership of **DOUGLAS & AITKIN** will expire in May next, all Persons indebted to them are desired to make Payment to **JOHN AITKIN**, in Quebec, before the first Day of said Month. The Remainder of their Stock, consisting of Goods suitable to the Country, will be disposed of on very reasonable Terms by said Aitkin, who, from the above Date, will carry on the Trade in his own Name.
Quebec, 21st March, 1769.

Vue que la Société de **DOUGLAS & AITKIN** finira au mois de Mai prochain, Toutes personnes qui leur sont redevables, sont priées de faire leur paiement à **JEAN AITKIN**, à Québec, avant le premier du dit Mai. Le reste de leur magasin consistant en marchandises convenables pour le pais, sera accordé à des conditions très raisonnables par le dit **AITKIN**, qui, à commencer de la susdite date, fera le commerce en son propre nom.
Quebec, le 21 Mars, 1769.

NOTICE is hereby given, That all the Real Estate of the deceased Mr. and Mrs. Daguilhe, is to be sold, consisting of
1st. A Lot situate in the City of Montreal, 40 Feet in Front by 65 Feet deep, on which is the Remains of a burnt House; said Lot is bounded in Front by St. Paul's-Street, and behind by the Land of Mr. Fortier, on one Side by St. Vincent's Street, and on the other by Mr. Vigé.
2d. Item, Another Lot situate in the Suburb of St. Lawrence, 40 Feet in Front, bounded before by St. Lewis's-Street, and runs back to Vitray Street.
3d. Item, A Piece of Land at Boucherville on the Little Lake, 3 Acres in Front by 25 in Depth, whereon is a Wooden House, a Barn, Byar and Stable, and other Buildings, with the Desarts, Meadows, Ditches, Fences, &c. thereto belonging; also all the Utenfils of Husbandry and Stock of said Land, which will be sold with it or separately, as the Purchasers may chuse.
4th. Item, Another Piece of Wood Land, in the Parish of Varenne, 3 Acres in Front by 30 in Depth.
5th. Item, Another Tract of Land, situate in the Isle Bizard of which it makes the Upper End, joining the Fief of Mifs Dubuisson, and bounded before and at the other End by the River St. Lawrence, and behind by the Lake of the Two Mountains.
The said Lands will be sold to the highest Bidder on the first Day of June next, in the City of Montreal, at Simon Sanguinet's, Esq; They will be sold altogether or sepearate, and clear of all Incumbrances, Debts or Mortgages. Any Person desirous of viewing said Lands, from this Time to the Day of Sale, may apply to Mr. Simon Sanguinet, who will give them all necessary Information, as he has the Titles in his Hands.
Montreal, March 20, 1769. *** — SANGUINET, Notary and Advocate.

LE Public est averti que tous les biens immeubles de la succession de seûs Monsieur et Madame Daguilhe sont à vendre, consistant en
1° Un emplacement situé dans la ville de Montréal, de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, sur lequel il y avoit une maison qui est incendiée, tenant le dit emplacement par devant à la rue St. Paul, par derriere au terrain du Sieur Fortier, d'un coté à la rue St. Vincent, et d'autre coté au terrain du nommé Vigé.
2° Item un autre emplacement, situé dans le faubourg St. Laurent, de 40 pieds de front, tenant par devant à la rue St. Louis, sur la profondeur qui se trouvera jusqu'à la rue Vitray.
3° Item une terre située à Boucherville au Petit Lac, de trois arpens de front sur vingt-cinq arpens de profondeur, sur laquelle est construite une maison de bois, une grange, une étable, une écurie, et autres bâtimens, avec ses deserts, prairies, fossés, clôtures, &c. en outre tous les ustensiles de la dite terre, et tous les animaux, qui seront également vendus avec la dite terre, ou separement, à l'option des enchérisseurs.
4° Item une autre terre, située en la paroisse de Varenne, de trois arpens de front sur trente arpens de profondeur, qui est actuellement en bois debout.
5° Item une autre terre et concession, située dans l'Isle Bizard, faisant le bout d'enhaut d'icelle, joignant le fief de Mademoiselle Dubuisson, tenant sur le devant et de l'autre bout au fleuve St. Laurent, et par derriere au Lac des Deux Montagnes.
Lesquelles biens seront vendus et adjugés le premier du mois de Juin prochain, en la ville de Montréal, chez M. Simon Sanguinet, Ecuyer, au plus offrant et dernier enchérisseur; lesquels seront vendus et adjugés separement les uns des autres, et quittes et nettes de toutes charges, dettes et hypothèques. Toutes personnes qui voudront prendre connoissance des dits biens d'ici à la judication, pourront s'adresser à mon dit Sieur Simon Sanguinet, qui leur donnera tous les éclaircissemens nécessaires, aiant les titres de propriété entre ses mains.
Montréal, le 20 Mars, 1769.] SANGUINET, Notaire et Avocat.

WHEREAS the Partnership of **WILLCOCKS & JACKSON**, dissolved in December last, All those who have any Demands against the said Partnership, or Robert Willcocks, are desired to bring in their Accounts, any Time before the 20th of April next, and they shall be paid, as Robert Willcocks intends leaving this Province about that Time; and those who are indebted to the said Partnership, are desired to make speedy Payment, otherwise their Accounts will be put into the Hands of Attorney.
ROBT. WILLCOCKS.
ROBT. JACKSON.

N. B. **ROBT. WILLCOCKS** desires the Publick not to give any Credit to his supposed Wife, *Mary Willson*, on his Account, as he will not pay any Debts that she may contract from this Date.
QUEBEC, 21st March, 1769.

Vue que la société de **Willcocks et Jackson** a été dissoute au mois de Decembre dernier, tous ceux qui ont quelque demande à la charge de la dite société, ou de **Robert Willcocks**, sont priés d'apporter leurs comptes en leur tems avant le 20 Avril prochain, et ils seront payés, vu que **Robert Willcocks** se propose de quitter cette province vers ce tems-là; et ceux qui sont redevables à la dite société sont priés de payer au plutôt, si non leurs comptes seront remis entre les mains d'un procureur.
ROBERT JACKSON, ROBERT WILLCOCKS.

N. B. **Robert Willcocks** prie le Public de ne donner aucun crédit à son Epouse supposée, *Marie Willson*, sur son compte, vu qu'il ne paiera aucune dette qu'elle pourra contracter de la date du présent.
Quebec, le 21 Mars, 1769.] **ROBERT WILLCOCKS.**

A VENDRE,

La bonne Goëlette nommée la *Catherine*, du port d'environ soixante tonneaux, actuellement à la Canoterie, avec tous ses agrès et appaux, dont on pourra voir l'inventaire chez Messieurs **Amiot et Aitkin**, à Québec, et **Mr. Baby**, à Montréal, qui feront les conditions de la vente.

QUEBEC: Printed by **BROWN & GILMORE**, at the Printing-Office, in Parlour-Street, in the Upper-Town, a little above the Bishop's Palace where Subscriptions for this Paper are taken in. Advertisements of a moderate Length (in one Language) inserted for Five Shillings Halifax the first Week, and One Shilling each Week after; if in both Languages, Seven Shillings and Six-pence Halifax the first Week, and Half a Dollar each Week after; and all Kinds of Printing done in the neatest Manner, with Care and Expedition.

IMPRIMERIE par **BROWN & GILMORE**, à l'imprimerie, rue du Parloir, dans la haute ville de Québec, au dessus de l'Evêché; où on reçoit des souscriptions pour la Gazette, dans laquelle on insérera des avis d'une longueur modérée, dans une langue, à Cinq Chelins d'Halifax chaque, la première semaine, et Un Chelin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer; dans les deux langues, à Sept Chelins et demi d'Halifax la première semaine, et Une demi Piastra par semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition.

Bureau du Prévôt-Maréchal, Montréal, le 20 Mars, 1769.
On fait à savoir, que Lundi dix Avril prochain, on commencera à tenir à la salle de la cour dans cette ville, la cour de quartier général des séances de paix, auxquels tems et lieu tous ceux qui poursuivent quelques prisonniers pour crimes, trahisons ou autres délits, commis dans le dit district de Montréal, sont requis de se rendre pour les poursuivre selon justice; comme aussi tous Juges à Paix, officiers inspecteurs des accidens funestes, geolier de la prison commune, et Hauts et Sou-baillis pour notre Seigneur Roi, du dit district, sont requis par le présent de s'y trouver avec leurs rolles, régîtres, accusations, et autres documens, pour y faire et remplir tous devoirs relatifs à leurs offices respectifs.
E. G. GRAY, D. P. M.

PROVOST-MARSHAL'S-OFFICE, Montreal, 20th March, 1769.
THIS is to give Public Notice, That on Monday the 10th Day of April next, will commence and be held, at the Court-House in this City, the Court of General-Quarter-Sessions of the Peace, at which Time and Place all those who will prosecute any Prisoners for any Felonies, Trespasses, or other Offences, committed within the said District of Montreal, are required to attend to prosecute them as shall be just: Also all Justices of the Peace, the Coroner, Keeper of the Common Goal, and High and Sub-Bailiffs of our Lord the King, in and for the District aforesaid, are hereby required that they be then there, with their Rolls, Records, Indictments, and other Remembrances, to do and fulfil all those Things which appertain to their respective Offices.
EDWD. WM. GRAY, D. P. M.

WHEREAS the Partnership of **WILLIAM KEITH & FRANCIS SMITH**, in Quebec, will dissolve the first of May, it is desired that all Persons who have any Claims on the said Partnership do send in their Accounts, that they may be paid; and every Person who is indebted to them is requested to make Payment, directly, to prevent that disagreeable Step of being sued according to Law.
Quebec, March 27, 1769. KEITH & SMITH.

District de Québec, à savoir: **E**n vertu d'un Writ ou Ordre à moi adressé, contre les biens, effets, terres et possessions de **Mr. Henry Mongeon**, on exposera en vente, à mon bureau à Québec, le 7 d'Avril prochain, la maison et terre annoncées ci-devant, située dans la rue des Pauvres dans la ville de Québec, maintenant occupée par **Mr. Jacques Sinclair**, elle est bien située pour le commerce en débit. Comme aussi une portion de terre située dans la paroisse de Beauport, de deux perches ou environ de largeur, et de deux arpens et demi de profondeur, plus ou moins, avec la maison de pierres dessus, et une forge batié en pierres, maintenant occupées par le dit **Henry Mongeon**. La vente commencera précisément à dix heures, tems au quel les conditions de la vente seront données à connoître par
JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Tous ceux qui n'ont pas envoié leurs prétentions, sont priés d'en donner connoissance au dit Prévôt Maréchal avant le jour de la vente.— Québec, le 13 Mars, 1768.

DISTRICT of **IN** Virtue of certain Writs, to me directed, against the Goods and Chattels, Messuages, Lands and Tenements, of **Mr. Henry Mongeon**, will be exposed to Sale, at my Office, in Quebec, on the 7th Day of April next, the House and Land formerly advertised, situate in Poor-Street, in the City of Quebec, now in the Occupation of **Mr. James Sinclair**, is in a good Stand for the Retail Business. — Also a Lot of Land, situate in the Parish of Beauport, of two Perches or thereabouts in Width, and two Arpens and an Half in Depth, more or less, together with the Stone House thereon, and a Smith-Shop built with Stone, now in the Occupation of the said **Henry Mongeon**. The Sale to begin at 10 o'Clock precisely, when the Conditions of Sale will be made known, by
JACOB ROWE, D. P. M.
N. B. Any Person or Persons, not having given in their Claims, are desired to make the same known, before the Day of Sale, to the said Provost-Marshal.
QUEBEC, 13th March, 1769.

UNE Seigneurie, nommée la **Pointe à l'Orignae**, de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, au dessus de Montréal, et de la Seigneurie de **Vaudreuil**, appartenante actuellement à **Mr. de Lotbiniere**, est à vendre. La dite Seigneurie de la **Pointe à l'Orignae**, concédée en l'année 1674, par la Campagnie des Indes Occidentales, dont le titre existe en original, et qui est dûment enregistré au desir de l'Ordonnance de la Province, au Bureau du Secrétariat, du 31 Mars, 1766. On s'adressera à **Mr. le Baron de Longueuil**, Seigneur de **Soulanges**, à qui elle appartient.

District de Québec, à savoir: **E**n vertu d'un certain Writ de *Venditioni exponas*, de la Cour des Plaidiers Communs, à la poursuite de **Bernard Duberges**, on exposera en vente publique, à mon Bureau à Québec, le 28 d'Avril prochain, les trois portions suivantes, situées à ou près de **Ramoufski** dans cette province, du coté du Sud à environ 70 lieues au bas de Québec, savoir: — La premiere de huit arpens de front sur deux lieues de profondeur, plus ou moins, bornée au Nord-est par les terres d'**Ambroise St. Laurent**, et au Sud-ouest par les terres de **Pierre le Page**; il y a une maison de pieces sur pieces, de 30 pieds sur 24, une grange de 110 pieds sur 20, sur la dite terre; le tout fait et mis en exécution comme appartenant à **Antoine Molet le Page**. — La seconde de sept arpens de front sur deux lieues de profondeur, plus ou moins, bornée au Nord-est par les terres de **Pierre le Page**, et au Sud-ouest par les terres non bornées au Nord-est par les terres de **Pierre le Page**, et au Sud-ouest par les terres non bornées: comme aussi une maison de 30 pieds sur 23 et demi, de pieces sur pieces; saisiés et mises en exécution comme appartenant à **Clement Despres**. — La troisieme de deux arpens de front sur 42 arpens de profondeur, plus ou moins, bornée au Nord-est par les terres de **Basil Gagnie**, et au Sud-ouest par les héritiers de **Mr. Gaie**. La vente commencera à dix heures précises le dit jour, tems auquel les conditions de la vente seront données à connoître par
JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Tous ceux qui ont des prétentions préalables sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont priés d'en donner connoissance, avant le jour de la vente, au dit Prévôt Maréchal.
Quebec, le 13 Mars, 1769.

DISTRICT of **IN** Virtue of certain Writs of *Venditioni Exponas*, out of the Court of Common-Pleas, at the Suit of **Bernard Duberges**, will be expos'd to Publick Vendue, at my Office, in Quebec, on the Twenty-eighth Day of April next, the three following Lots of Land, situate and being at or near **Ramoufski**, in this Province on the South Shore, about 70 Leagues below Quebec, viz. — The First of 8 Arpens in Front by 2 Leagues in Depth, more or less, bounded to the North-East by the Lands of **Ambroise St. Laurent**, and the South-West by the Lands of **Pierre le Page**; there is a House built Piece by Piece, of 30 Feet by 24, and a Barn of 110 Feet by 20 Feet on the said Land. Seiz'd and taken into Possession as the Property of **Antoine Molet le Page**. — The Second of 7 Arpens in Front by Two Leagues in Depth, more or less, bounded on the North-East by the Lands of **Pierre le Page**, and on the South-West by the unconceded Lands; also a House of 30 by 23 and an Half Feet Piece above Piece, seiz'd and taken into Possession as the Property of **Clement Despres**. — The third of 2 Arpens in Front by 42 Arpens in Depth, more or less, bounded on the North-East by the Land of **Basil Gagnie**, and on the South-West by the Heirs of **Monfr. Gaie**. — The Sales will begin precisely at 10 o'Clock on said Day, when the Conditions of Sale will be made know, by
JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Any Person or Persons, having Prior Claim on the Premises, either the one or the other, by Mortgage or otherways, they are desired to make it know before the Day of Sale; unto the said Provost-Marshal.
Quebec, 13th March, 1769.